



Wareme, le 21 novembre 2015

<p style="text-align: center;"><b>Opération de Développement Rural de Braives</b> <b>Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural</b> <b>du mardi 17 novembre 2015</b></p>
---

Présences :

- Membres de la CLDR : cf. liste en fin de document
- Pour le Collège communal : Pol Guillaume, Bourgmestre
- Pour la Commune : Vincent Germeau, ADL
- Pour la FRW : Vanessa Sublet et Vincent Legrand, Agents de développement
- Pour le Bureau Aménagement SC : Jean-Guillaume Demailly, auteur du PCDR

Excusés :

- Membres de la CLDR : cf. liste en fin de document
- Pour le Collège communal : François Hubert du Fontbaré, Echevin
- Pour la DGO3 : Marie Legrain

-----

**Accueil des participants**

M. le Bourgmestre accueille les participants et introduit la soirée.

**1. Validation de la stratégie (défis, objectifs)**

Lors de la dernière réunion de la CLDR, le 20 octobre dernier, la proposition de stratégie avait été présentée aux membres de la CLDR. Il leur avait été demandé, pour le 30 octobre, de formuler leurs remarques.

Au terme de cette échéance, 10 remarques ont été formulées, indiquant principalement un accord sur la proposition et des idées de projets. Ces dernières seront prises en compte ultérieurement.

Pour l'enjeu de la biodiversité, un membre indique qu'il serait intéressant de parler de « création » ajouté à celui de « préservation de biotopes variés ».

La CLDR marque son accord sur cette stratégie.

## **2. Présentation des intitulés de projets pour les axes Braives commune du saule et Braives commune connectée**

Afin de répondre au mieux à cette stratégie, place désormais aux intitulés de projets. Vincent Legrand indique que ces intitulés peuvent répondre à plusieurs objectifs et qu'ils peuvent évoluer au fil des réflexions. Certains intitulés portent le nom de « programme » car ils comportent une série d'actions à définir.

L'Auteur de projet présente un à un les intitulés de projets. Les remarques des membres de la CLDR sont indiquées ci-dessous.

### *2) Réalisation d'un programme de développement du saule sur le territoire communal*

L'image du saule est à véhiculer comme identité du territoire communal et non seulement pour le hameau de Hosdent.

La coopérative Biogaz du Haut Geer est demandeuse de matières premières pour alimenter l'unité de biométhanisation, le saule peut représenter une source d'approvisionnement.

### *5) Réalisation d'un programme d'actions et d'équipements pour lutter contre le ruissellement, les coulées de boues et les inondations*

Le site du Tiersa est actuellement géré par le Parc Naturel. Un bassin d'orage existe en contre-bas et le trou du Tonnerre peut également être valorisé comme bassin d'orage.

Pour contrer les coulées de boues, une solution serait de semer des zones herbeuses en bas des parcelles, mais dans la pratique il est parfois difficile pour l'agriculteur de s'engager pour plusieurs années.

### *7) La Mehaigne aux Braivois*

Cet intitulé est une fiche du PCDN. La complémentarité entre les deux outils est vivement souhaitée afin de maximiser les bénéfices attendus pour le territoire.

Concernant l'accès aux berges de la Mehaigne et la création de sentiers, cela semble difficile car elles sont bordées de propriétés privées.

Il y a un intérêt à valoriser d'autres cours d'eau méconnus dans la commune.

Pour l'aspect baignade, la législation n'indique pas à ce jour de zones de baignade autorisée, elle n'indique pas non plus de zones interdites.

### *9) Création d'un parcours paysage artistique et didactique*

L'interprétation et la lecture paysagère sont demandées dans la création de ce parcours.

### *10) Création d'un comité de valorisation du patrimoine braivois*

Importance d'inclure le tumulus et la motte féodale dans le patrimoine à valoriser.

### *13) Révision du Règlement Communal d'Urbanisme*

Cette révision est en cours de finalisation et sera présentée publiquement. La CLDR recevra une invitation à ce sujet.

### *14) Utilisation des outils du (futur) CODT dans la politique d'aménagement du territoire communal*

Cet intitulé ne semble pas représenter un projet en soi, car le CODT s'imposera aux communes.

### 19) *Création d'un lieu de rencontre à Pitet*

Penser également à la gestion et aux activités à développer dans les différents lieux de rencontre.

### 28) *Braives commune numérique*

Pour ce qui est de l'utilisation des tablettes numériques dans les écoles, penser à l'utilisation et à la formation de ces outils pour les professeurs.

De manière plus globale, la « connexion » entre les Braivois ne doit pas seulement être virtuelle mais bien réelle.

### 3. Distribution des documents et explication du travail attendu des membres de la CLDR

Chaque membre de la CLDR reçoit un tableau reprenant l'ensemble des intitulés de projets qui viennent d'être présentés.

A cette étape il est demandé aux membres de la CLDR d'évaluer l'intérêt de ces intitulés de projets, leur compréhension et de voir également si tous ces intitulés répondent à l'objectif lié.

La rédaction des fiches-projets sera réalisée par la suite avec la participation de la CLDR.

Il est demandé à chaque membre d'envoyer ses remarques pour le 30 novembre par mail ou par courrier. Celles-ci seront présentées lors de la prochaine réunion le jeudi 17 décembre lors de la 1<sup>ère</sup> partie de la réunion. Un moment pizza viendra ponctuer la soirée, et lors de la 2<sup>nde</sup> partie de soirée, l'Auteur présentera les intitulés de projets pour les axes « Braives commune zéro carbone » et « Braives + 100 emplois ».

### 4. Divers

Vincent Germeau de l'ADL présente quelques actualités concernant la Commune.

Le marché local du mercredi après-midi, sera dédié à l'arbre le 25 novembre prochain et se déclinera sous les couleurs de Noël le 16 décembre.

L'ADL vient de lancer « le défi 100% Braivois », un défi de taille où une famille fait le pari pendant un mois de relocaliser un maximum sa vie dans la Commune et relate son expérience en ligne ! Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de M. Germeau.

Du côté de Hosdent, la Commune recevra des subsides de la part d'Infrasport afin d'y créer une nouvelle plaine de jeux au printemps prochain. La MMER vient d'être reconnue officiellement comme association locale environnementale par le Gouvernement wallon, à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Cécile Schalenbourg informe la CLDR de la création avec d'autres agriculteurs du 1<sup>er</sup> groupement d'employeurs agricoles Ferm'Emploi, mécanisme permettant à plusieurs entreprises d'engager un même collaborateur, tout en se partageant son temps de travail et ses coûts. Une information aura lieu le 16 décembre à la ferme Schalenbourg à Donceel.

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous  
au n° 019/58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be*

## Présences

### Membres de la CLDR présents

DANTINNE	Jacques
DE PLAEN	Gaëtan
DE COCK	Christian
DEHON	Laurence
DUFOUR	René-Fernand
FOHN	Valérie
FONTAINE	Nicolas
GRAFFART	Cerise
HANUT	Frederic
HAUDESTAINE	Lucien
LAMBERT	Edmée
LENOIR	Pierre-Yves
PONCELET	André
SCHALENBURG	Cécile
STENUIT	Benoit
TRIBOLET	François
VAN DEN BROECK	Marc
WIDART	Joëlle

### Membres de la CLDR excusés

DELCHAMBRE	Véronique
DOCQUIER	Edgard
DOGOT	Claude
HEINE	Nadine
LEFEVRE	Karin
PEETERS	Olivier
SCHMITZ	Frédéric